

Protection

Les plans *Entretien essentiel* et *Entretien amélioré* comprennent une couverture spécifique de composants selon la durée et le kilométrage sélectionnés.

La vidange d'huile et le remplacement du filtre à l'huile ainsi que la lubrification du châssis et les inspections sont fonction de l'indicateur de vidange et sont assujettis à un nombre maximal de services selon la durée et le kilométrage du plan choisi. Les autres services d'entretien couverts par l'*Entretien essentiel* et l'*Entretien amélioré* sont assujettis à des intervalles de durée/kilométrage spécifiques, comme le stipule le calendrier d'entretien du guide du propriétaire. D'autres restrictions s'appliquent. Consultez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.

Aperçu des principaux éléments de la couverture

	Entretien essentiel	Entretien amélioré
Vidange d'huile et remplacement du filtre à l'huile et lubrification du châssis; selon l'indicateur de vidange d'huile	•	•
Permutation des pneus et inspection minutieuse	•	•
Filtre à air de l'habitacle (le cas échéant)	•	•
Filtre à air du moteur	•	•
Filtre à air de siège (le cas échéant)	•	•
Remplacement du liquide des freins et de l'embrayage (le cas échéant)	•	•
Remplacement du liquide de la boîte de vitesses (le cas échéant) et du filtre (s'il fait l'objet d'un entretien prescrit)	•	•
Bougies d'allumage (le cas échéant)	•	•
Remplacement du liquide de la boîte de transfert (le cas échéant)	•	•
Vidange, rinçage et remplissage du système de refroidissement du moteur	•	•
Plaquettes/garnitures des freins avant/arrière, et disques/tambours		•
Au plus 1 service d'entretien pour plan jusqu'à 85 000 km		•
Au plus 2 services d'entretien pour plan de 96 000 – 160 000 km		•
Rectification de surface des disques/tambours de frein avant/arrière		•
Amortisseurs de suspension		•
Tuyaux et attaches du système de refroidissement du moteur		•
Courroies d'entraînement des accessoires du moteur		•
Ampoules		•
Balais d'essuie-glace		•



PLAN D'ENTRETIEN

L'*Entretien essentiel* et l'*Entretien amélioré* de Chevrolet Buick GMC Cadillac sont conçus spécifiquement pour les acheteurs de véhicules Chevrolet, Buick, GMC et Cadillac et sont offerts par General Motors du Canada. N'acceptez aucun substitut.

Les services d'entretien de l'*Entretien essentiel* et de l'*Entretien amélioré* seront effectués par des techniciens certifiés chez les concessionnaires Chevrolet, Buick, GMC ou Cadillac du Canada et des États-Unis.

La présente brochure présente un résumé de la couverture offerte par l'*Entretien essentiel* et l'*Entretien amélioré* de Chevrolet Buick GMC Cadillac. General Motors du Canada se réserve le droit de modifier les prix et les plans d'entretien disponibles à tout moment et sans préavis. Consultez votre contrat du plan l'*Entretien essentiel* ou l'*Entretien amélioré* ou votre concessionnaire Chevrolet, Buick, GMC ou Cadillac pour obtenir plus de détails sur votre plan.

Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire pour obtenir des précisions sur le prix, l'admissibilité des véhicules et d'autres renseignements sur l'*Entretien essentiel* et l'*Entretien amélioré*.

Pour une plus grande tranquillité d'esprit, renseignez-vous auprès de votre concessionnaire au sujet du plan de protection Chevrolet Buick GMC Cadillac et du Plan de protection des pneus (le Plan de protection des pneus est offert uniquement pour les véhicules GM en Colombie-Britannique et au Québec) ou visitez-nous à l'adresse www.gmpp.gm.ca.



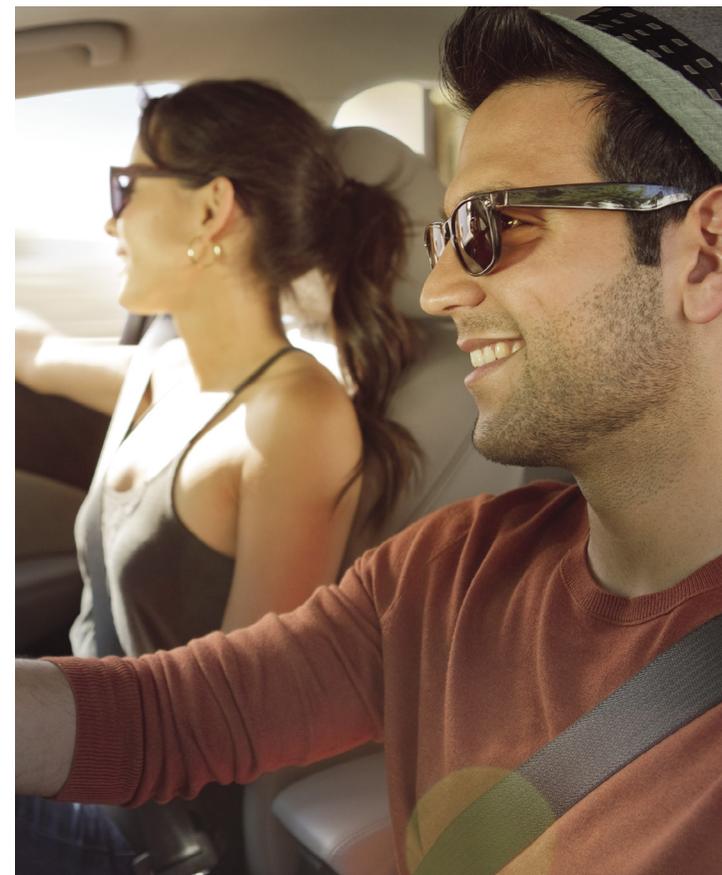
PLAN DE PROTECTION



PLAN DE PROTECTION DE PNEUS



PLAN D'ENTRETIEN



Plan d'entretien Chevrolet Buick GMC Cadillac

Entretien essentiel et Entretien amélioré

Que vous décidiez d'acheter ou de louer votre voiture, véhicule multiségment, VUS ou camionnette, vous faites un investissement important et il importe que vous puissiez le protéger pendant toute sa durée utile. Vous pouvez faciliter l'entretien et prolonger la durée utile de votre véhicule en optant pour un plan d'entretien approuvé par General Motors du Canada : *Entretien essentiel* ou *Entretien amélioré*.

L'*Entretien essentiel* et l'*Entretien amélioré* comprennent des services d'entretien de base tels que vidange d'huile et remplacement du filtre, lubrification du châssis, inspections, permutation des pneus et autres services d'entretien spécifiques indiqués dans le plan d'entretien Chevrolet Buick GMC Cadillac.



Entretien essentiel et Entretien amélioré

L'entretien simplifié pour
votre véhicule

L'*Entretien essentiel* et l'*Entretien amélioré* signifient également que vous n'aurez plus de surprises coûteuses pour des services couverts par le plan. De plus, l'entretien de votre véhicule sera toujours adéquat – ce qui est particulièrement important si vous le louez – puisque les services d'entretien sont effectués par ceux qui connaissent le mieux votre véhicule, les techniciens certifiés de votre concessionnaire Chevrolet, Buick, GMC ou Cadillac.

Répond à vos besoins

Optez pour l'Entretien essentiel ou l'Entretien amélioré, selon vos besoins. Ces protections sont offertes en différentes combinaisons de durées et de kilométrages allant jusqu'à 7 ans et 160 000 km. Il n'y a AUCUNS frais supplémentaires; par conséquent, vous n'avez à déboursier aucune somme supplémentaire pour les services d'entretien couverts. L'Entretien essentiel est disponible pour les véhicules de moins de 3 ans qui ne comportent pas plus de 60 000 km au compteur. L'Entretien amélioré peut seulement être acheté lorsque vous prenez livraison de votre véhicule neuf. Si vous décidez de vendre le véhicule, l'Entretien essentiel et l'Entretien amélioré peuvent être transférés au nouveau propriétaire, sans frais.

Que vous optiez pour l'Entretien essentiel ou l'Entretien amélioré, les services d'entretien spécifiques à votre véhicule sont couverts (reportez-vous au tableau Aperçu des principaux éléments de la couverture). Peu importe la durée de votre contrat, vous pourrez profiter de la tranquillité d'esprit.

Questions et réponses

Q. Comment peut-on décrire l'Entretien essentiel?

R. L'Entretien essentiel est un contrat d'entretien de véhicule à l'intention des particuliers locataires ou propriétaires d'une voiture de tourisme, d'un véhicule multisegment, d'un VUS ou d'une camionnette utilisés pour usage personnel.

Q. Qu'est-ce que l'Entretien essentiel?

R. L'Entretien essentiel couvre les services d'entretien comme la vidange d'huile et le remplacement du filtre à l'huile, la lubrification du châssis, la permutation des pneus, l'inspection minutieuse et d'autres services. Consultez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.

Q. Qu'est-ce que l'Entretien amélioré?

R. L'Entretien amélioré comprend les éléments de l'Entretien essentiel ainsi que des services supplémentaires comme l'entretien des freins, des amortisseurs, des balais d'essuie-glace, des ampoules, et plus encore. Consultez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.

Q. Pourquoi dois-je prépayer mes services d'entretien?

R. L'Entretien essentiel et l'Entretien amélioré peuvent vous faire économiser sur les services d'entretien de base recommandés dans le guide du propriétaire de votre véhicule et vous protéger contre les augmentations du coût des pièces et de la main-d'oeuvre en vous évitant de déboursier pour ces services à l'avenir*.

*Selon le coût global de tous les services effectués par un concessionnaire GM au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) sur les pièces, tarif au détail et taux forfaitaire de GM.

Q. Est-ce que l'Entretien essentiel et l'Entretien amélioré sont transférables?

R. Oui, les deux plans peuvent être transférés sans frais au propriétaire subséquent du véhicule.

Q. Quels sont les avantages de l'Entretien essentiel ou de l'Entretien amélioré?

R. Vous profitez de services d'entretien périodiques effectués par des techniciens Chevrolet, Buick, GMC ou Cadillac certifiés au moment qui vous convient. Vous profitez également d'un véhicule bien entretenu et d'une tranquillité d'esprit à long terme.

Q. Comment traite-t-on les services d'application spéciale et les services d'entretien et de réparation supplémentaires indiqués dans le guide du propriétaire?

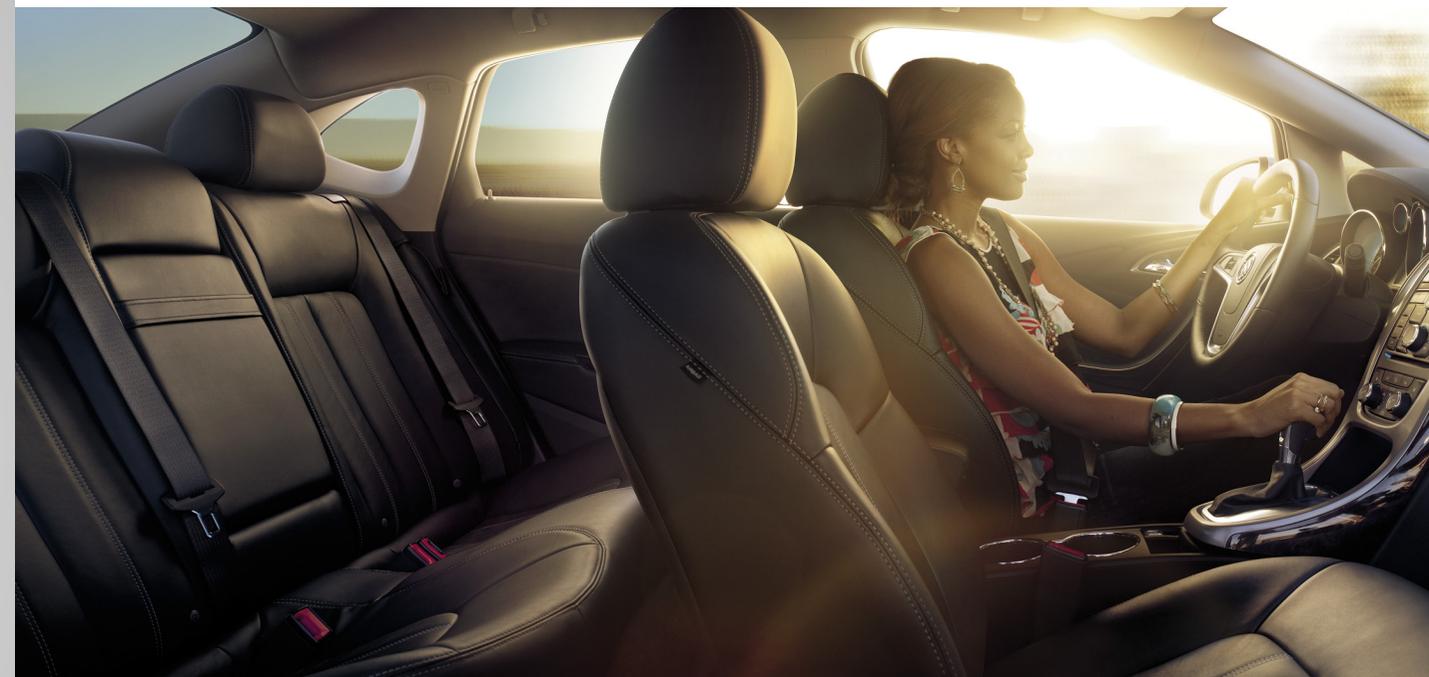
R. Les travaux d'entretien qui ne sont pas couverts par l'Entretien essentiel ou l'Entretien amélioré peuvent être effectués chez votre concessionnaire Chevrolet, Buick, GMC ou Cadillac aux frais au client. Consultez votre concessionnaire pour connaître tous les détails.

Q. Puis-je financer l'achat de l'Entretien essentiel ou l'Entretien amélioré?

R. Oui, vous pouvez inclure le coût du plan dans votre contrat de financement ou de location. Certaines restrictions s'appliquent. Consultez votre concessionnaire pour obtenir des précisions.



PLAN D'ENTRETIEN



Les étapes suivantes

L'Entretien essentiel et l'Entretien amélioré vous procurent sécurité et tranquillité d'esprit. Vous pouvez profiter des avantages de l'Entretien essentiel et de l'Entretien amélioré pour :

- Simplifier l'entretien de votre véhicule
- Vous protéger des augmentations de coût et des dépenses imprévues d'entretien
- Vous assurer que les services d'entretien de votre véhicule sont effectués par des techniciens Chevrolet, Buick, GMC, Cadillac certifiés

Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire Chevrolet, Buick, GMC ou Cadillac pour obtenir des précisions sur l'Entretien essentiel et l'Entretien amélioré. Vous découvrirez les avantages de protéger l'achat de votre véhicule et profiterez de votre véhicule en sachant qu'avec l'Entretien essentiel ou l'Entretien amélioré, vous pouvez profiter de la tranquillité d'esprit pendant toute la durée de votre contrat d'entretien.